

État des emprunts, des crédits-baux et des actifs du Syndicat Mixte d'Aménagement de Pra-Loup et du Syndicat Mixte du Val d'Allos

État au 31 décembre 2023

L'article 7 du projet de statuts du syndicat mixte fusionné prévoit la reprise des biens et des actifs. En cela, l'intégralité de l'actif et du passif du Syndicat Mixte d'Aménagement de Pra-Loup et du Syndicat Mixte du Val d'Allos est mis à disposition du syndicat.

Ainsi, l'ensemble des immobilisations à l'actif de chacun des deux syndicats Syndicat Mixte du Val d'Allos et Syndicat Mixte d'Aménagement de Pra-Loup intègre l'actif du Syndicat Mixte de l'Espace Lumière (Exemple : les remontées mécaniques des deux stations intègrent l'actif du Syndicat Mixte de l'Espace Lumière).

Les emprunts et autres contrats de financement (location avec option d'achat) sont transférés également au Syndicat Mixte de l'Espace Lumière. Les modalités d'intervention des membres aux cofinancements antérieurs à la fusion (au travers des appels à contributions de chaque membre) restent inchangées, sauf accord contraire des parties.

La valeur nette comptable des immobilisations du Syndicat Mixte d'Aménagement de Pra-Loup à la date de la potentielle fusion s'élève 25 433 338,82 euros.

La valeur nette comptable des immobilisations du Syndicat Mixte du Val d'Allos à la date de potentielle fusion s'élève à 31 687 185,01 euros (dont 23 millions d'euros sur la Foux d'Allos).

Le capital et les intérêts restant dûs des emprunts du Syndicat Mixte d'Aménagement de Pra-Loup à la date de fusion s'élèvent à 5 728 562,15 euros.

Les loyers (financement location avec option d'achat) restant dûs par le Syndicat Mixte d'Aménagement de Pra-Loup à la date de fusion s'élèvent à 6 540 938,20 euros (répartis en paiement comme suivant : 582 617 euros à la commune d'Uvernet-Fours, 4 057 692,20 euros à la Régie Pra-Loup Ubaye, 1 045 346 euros au Département, 855 283 euros à la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon).

Le capital et les intérêts restant dûs des emprunts du Syndicat Mixte du Val d'Allos à la date de fusion s'élèvent à 4 003 781,58 euros.